

Vos questions / nos réponses

CBD boosté

Par [Fanatik1973](#) Postée le 26/01/2026 16:16

Le CBD boosté par des molécules plus ou moins chimique , est il nocif pour la santé et surtout le cerveau...car mon frère qui en fume 3.a.4 joint par jour est ds un tel état après avoir fumé que ça m inquiète ,d autant plus que g entendu tt et n importe kwa a ce sujet .mon frère après ses 3.a.4.juin est un vrai zombie ...perte de équilibre , du mal à garder les yeux ouverts ,du mal a parler et il se tient tt penché on dirait un p'tit vieux .Moi aussi avant je fumais comme lui mais g arrêté depuis un mois et demi et depuis je dors très mal . Réveillé ts les jours a 15h30 et je fais bcp de cauchemars très intense qui me réveillent en pleine nuit .G été polytoxicomane de 20ans a il y a 1 an et demi date a laquelle g arrêté la dernière addiction qui me pourrissait la vie ,la cocaïne depuis je revis .plus de craving vraiment tiré un trait sur les drogués .a l origine je suis bipolaire et mon frère aussi .on habite ensemble,mais le voir se détruire le cerveau avec le CBD boosté c dur .Est ce que je dois m inquiéter pour mon frère ?

Mise en ligne le 28/01/2026

Bonjour,

Nous ne sommes pas sûrs de bien comprendre de quelle substance vous parlez. Si vous faites référence à des cannabinoïdes synthétiques, effectivement il s'agit de molécules pouvant être particulièrement nocives. Les effets secondaires, risques et complications avec ces produits sont plus grands. Ils sont également plus addictifs et occasionnent un syndrome de sevrage plus important à l'arrêt. Pour plus de détails nous vous invitons à consulter la fiche d'information jointe ci-dessous.

S'agissant de votre frère, nous comprenons que son état vous inquiète. Le fait qu'il souffre d'un trouble bipolaire est un élément de fragilité à considérer dans ce contexte de consommations. Il est possible en effet que les substances fumées aggravent les symptômes de son trouble ou en provoquent de nouveaux. Si votre frère prend des traitements médicamenteux, il est possible aussi que cela crée des interactions et rendent ces médicaments inefficaces.

Nous ne savons pas en revanche ce que pense votre frère, comment il se positionne par rapport aux produits qu'il fume et si, comme vous, il pourrait avoir envie d'arrêter. Vous le savez probablement, des aides sont possibles et il existe proche de chez vous deux centres de consultation spécialisés en addictologie. Vous trouverez leurs contacts en bas de message.

Nous ne savons pas ce qu'il en est de la qualité de vos relations actuellement avec votre frère, si vous parvenez à discuter, si vous avez pu déjà lui exprimer votre inquiétude. Votre propre expérience avec ces produits pourrait être un plus pour engager des échanges. Peut-être pourriez-vous lui témoigner des bénéfices que vous trouvez à avoir arrêté de consommer, même si votre sommeil reste encore perturbé. A ce sujet, si cette difficulté est strictement liée à l'arrêt, cela va s'estomper avec le temps. Dans le cas contraire, peut-être pourrez-vous demander avis et conseil à votre médecin.

Nous restons à votre disposition, à l'un comme à l'autre, si vous avez envie ou besoin de revenir vers nous, n'hésitez surtout pas. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les struc

Association Addictions France - Centre d'Addictologie de Mâcon

71, rue Jean Macé
71000 MACON

Tél : 03 85 39 20 56

Site web : addictions-france.org

Secrétariat : Lundi 13h30-17h, mardi et jeudi 9h-12h30/13h30-18h, mercredi 9h-12h30/13h30-16h30, vendredi 9h30-12h30/13h30-16h.

Accueil du public : Lundi 13h30-18h30, mardi et jeudi 9h-12h30/13h30-18h, mercredi 9h-12h30/13h30-16h30, vendredi 9h30-12h30/13h30-16h/17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Autres possibilités de rendez-vous en dehors de ces horaires.

[Voir la fiche détaillée](#)

Unité d'Addictologie

350 Boulevard Louis Escande
71018 MACON

Tél : 03 85 27 53 69

Site web : www.ch-macon.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- ["Les cannabis de synthèse"](#)